ISSN 2420 - 5672

Session spéciale du

28 janvier 2022

Compte rendu des débats

LOT-ET-GARONNE
Le Département

COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE (Renouvellement 2021)

	Développement social, démographie médicale, Insertion et habitat	Aménagement du territoire, infrastructures et mobilité	Développement économique, tourisme, numérique et politiques contractuelles	Développement durable et environnement	Politiques éducatives, collèges et enseignement supérieur	Culture, sport, jeunesse, citoyenneté et vie associative	Agriculture et forêt	Administration générale et ressources humaines	Finances, patrimoine et évaluation des politiques publiques
PRESIDENT(E)	GONZATO-ROQUES Christine	BORIE Daniel	MASSET Michel	GARGOWITSCH Sophie	LACOMBE Nicolas	BILIRIT Jacques	HOCQUELET Joël	LAVIT Béatrice	DEZALOS Christian
VICE-PRESIDENT(S-ES)	MESSINA-VENTADOUX Annie PICARD Alain	CALMETTE Marcel	TONIN Valérie BILIRIT Jacques	VO VAN Paul	TONIN Valérie LAURENT Françoise	PAILLARES Marylène LAMY Laurence	CALMETTE Marcel DHELIAS Danielle	BOUYSSONNIE Thomas LAMY Laurence	MIRANDE Jean-Jacques CHOLLET Pierre
MEMBRE	BOUYSSONNIE Thomas (délégué à l'Habitat) HAURE-TROCHON Caroline HOCQUELET Joël KHERKHACH Baya CONSTANS Rémi GRENIER Marie-Laure DALLIES Vanessa	LACOMBE Nicolas MASSET Michel VO VAN Paul BORDERIE Jacques LEPERS Guillaume DEVILLIERS Arnaud DUFOURG Gilbert	LAVIT Béatrice PICARD Alain PAILLARES Marylène GIRAUD Béatrice LEPERS Guillaume BORDERIE Jacques CASTILLO Julie	LAMY Laurence MIRANDE Jean-Jacques MESSINA-VENTADOUX Annie CAMANI Pierre DUCOS Laurence CHOLLET Pierre BOUSQUIER Philippe DEVILLIERS Arnaud MAILLARD Clarisse	BORIE Daniel DHELIAS Danielle GRENIER Marie-Laure SUPPI Patricia GENOVESIO Cécile	BORIE Daniel MAILLOU Emilie DHELIAS Danielle SUPPI Patricia KHERKHACH Baya DUPUY Aymeric MAILLARD Clarisse DALLIES Vanessa	GARGOWITSCH Sophie PICARD Alain BOUSQUIER Philippe DUPUY Aymeric GENOVESIO Cécile DUFOURG Gilbert	MASSET Michel MIRANDE Jean-Jacques DUCOS Laurence GIRAUD Béatrice	CAMANI Pierre LAURENT Françoise BOUYSSONNIE Thomas CASTILLO Julie DEVILLIERS Arnaud DELBREL Christian

ORDRE DU JOUR

Commission Développement social, démographie médicale, insertion et habitat

1001 Suivi des recommandations de la chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine en matière de protection de l'enfance.....p.6

Administration générale et ressources humaines

8001 Approbation des débats de la session consacrée à la Décision Modificative n°1 de 2021.....p.1

COMPTE RENDU

DES DEBATS

Session spéciale du 28 janvier 2022

La session spéciale du Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'est tenue le 28 janvier 2022 sous la présidence de Madame Sophie BORDERIE, présidente du Conseil départemental, assistée de Monsieur Laurent DELRUE, directeur général des services.
La séance a débuté à 12h40 et a été levée à 13h05.

Étaient présents : MM BILIRIT Jacques, BORDERIE Jacques, BORIE Daniel, BOUSQUIER Philippe, BOUYSSONNIE Thomas, CALMETTE Marcel, CAMANI Pierre, Mme CASTILLO Julie, MM. CHOLLET Pierre, CONSTANS Rémi, Mme DALLIES Vanessa, MM DELBREL Christian, DEVILLIERS Arnaud, DEZALOS Christian, Mmes DHELIAS Danielle, DUCOS Laurence, MM DUFOURG Gilbert, DUPUY Aymeric, Mmes GARGOWITSCH Sophie, GENOVESIO Cécile, GIRAUD Béatrice, GONZATO-ROQUES Christine, HAURE-TROCHON Caroline, MM HOCQUELET Joël, LACOMBE Nicolas, Mmes LAURENT Françoise, LAVIT Béatrice, MAILLARD Clarisse, MAILLOU Emilie, MESSINA-VENTADOUX Annie, MM MIRANDE Jean-Jacques, PICARD Alain, Mmes SUPPI Patricia, TONIN Valérie, M. VO VAN Paul.

Étaient absents : Mmes GRENIER Marie-Laure (a donné pouvoir à M. Borderie), KHERKHACH Baya (a donné pouvoir à Mme Ducos), LAMY Laurence (a donné pouvoir à M. Dézalos), MM LEPERS Guillaume (a donné pouvoir à M. Chollet), MASSET Michel (a donné pouvoir à Mme Tonin), Mme PAILLARES Marylène (a donné pouvoir à M. Lacombe).

Mme la Présidente : Mes chers collègues, je constate que le quorum est atteint.

Y a-t-il des motions déposées par les Groupes ? Non, il n'y a pas de motions.

Il nous faut désigner un secrétaire de séance. Je propose, si vous en êtes d'accord, que M. Vo Van assure cette fonction. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Je vous en remercie.

Je vous propose maintenant d'adopter le rapport 8001 relatif aux débats de la décision modificative n°1 de 2021.

RAPPORT N° 8001

APPROBATION DES DEBATS DE LA SESSION CONSACREE A LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2021

Mme la Présidente : Y a-t-il des observations ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme la Présidente. – Je vais donner la parole à Madame Christine GONZATO-ROQUES pour la présentation du rapport de cette session, relatif au suivi des recommandations de la Chambre régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine en matière de protection de l'enfance.

Je rappelle que nous avions trois recommandations.

Mme GONZATO-ROQUES. – Le rapport présenté aujourd'hui est en fait une réponse faite à la Chambre régionale des Comptes, dans un délai d'un an, à compter de la présentation du rapport qui était donc le 29 janvier 2021. Dans un délai d'un an après la transmission des recommandations de la Chambre régionale des Comptes, nous devons présenter un état des actions qui ont été mises en place concernant les trois recommandations qui étaient faites.

Je vous rappelle les recommandations succinctement :

- renouveler le Schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance, que nous avons présenté et voté le 26 novembre de l'année passée ;
- mettre en place l'Observatoire départemental de Protection de l'enfance, l'ODPE, et de s'assurer que cette structure avait les moyens de fonctionner, notamment par le recrutement d'un chargé de mission ;
- concernant le Foyer départemental de l'Enfance Balade, renouveler le projet d'établissement et mettre à jour le règlement intérieur du Foyer.

Les actions mises en œuvre, vous en avez pris connaissance, je ne vais pas vous représenter en détail le Schéma de la prévention et de la protection de l'enfance. Dans tous les cas, je vous rappelle le côté collaboratif de la construction de ce schéma qui se veut pour le moins pragmatique. L'ODPE s'est déjà réuni trois fois et a un planning de travail déjà établi, avec notamment des rencontres thématiques.

La troisième recommandation, concerne le foyer Balade, et effectivement, quand nous sommes allés au Conseil de surveillance dernièrement, il nous a été fait part des travaux concernant la révision du projet d'établissement avec notamment la difficulté de recruter un cabinet, puisqu'un marché a dû être repris, faute de réponse.

Je crois que ce qui est important par rapport à ces trois recommandations, c'est qu'entretemps, beaucoup de choses se sont passées, nous ne pouvons pas faire abstraction des mouvements importants qui ont eu lieu au sein du personnel départemental de la Protection de l'Enfance. Nous ne pouvons pas faire abstraction de la situation nationale de la Prévention et de la Protection, je dirais que nous commençons presque à être coutumiers de révélations plus perturbantes et plus inquiétantes les unes que les autres concernant la prévention et la protection de l'enfance.

J'en reviens au plan d'action qu'a présenté la Présidente et qu'elle a solennellement demandé de mettre en œuvre. J'ai fait un point avec le directeur Enfance et Famille en début de semaine et je suis allée voir sur le terrain ce qu'il en était auprès de certaines équipes, et je sais que la Présidente en a vu d'autres.

Concernant la problématique qui avait été relevée, en tout cas les points compliqués, épineux, de conflit aussi quelquefois, en tout cas, d'inquiétude du personnel de la Protection de l'Enfance, la CRC souhaitait effectivement que les moyens soient sécurisés pour la DEF (Direction Enfance Famille). Il était sûr qu'il y avait un souci, elle se questionnait sur les contrats courts et aujourd'hui, les CDD sont de 3 ans, pour des CDD qui autrefois se renouvelaient régulièrement. C'est important pour l'intégration dans une équipe, pour la clarté du travail de suivi sur un territoire, pour le travail partenarial avec les partenaires. Il est important d'être stable sur un territoire, en tout cas quand l'agent le souhaite.

Je parlerais aussi de la situation des assistants familiaux. Rappelez-vous, pour ceux qui étaient présents à la rencontre qui s'est fait au Temple-sur-Lot, le séminaire de la DEF, où nous avions

eu un témoignage d'assistants familiaux qui disaient vivre leur métier en tant que salariés de la Collectivité, de façon isolée et demandaient du lien avec les équipes d'encadrement. Ce sont des choses qui sont faites aujourd'hui, c'est-à-dire que la formation des assistants familiaux a été renforcée, il leur est proposé un accompagnement. Dès 2022, un psychologue de ce pôle Adoption, Accueil familial, sera recruté pour faire de l'analyse de pratique et de l'accompagnement. Les entretiens professionnels ont recommencé et il y a surtout eu le recrutement de six nouveaux assistants familiaux pour accueillir 10 enfants, puisqu'il peut y avoir des agréments pour plusieurs enfants.

Des choses très pratiques également sont mises en place, des outils métiers partagés avec les assistants familiaux. Je ne vais pas entrer dans le technique, mais en tout cas, le questionnement des assistants familiaux a été entendu, et notamment la nécessité d'avoir des places de répit. Je vais vous dire quelque chose que vous savez tous, mais aujourd'hui, le profil des enfants accueillis est de plus en plus complexe, notamment avec des problématiques qui relèvent de la pédopsychiatrie. Cela nous demande donc effectivement de travailler encore plus étroitement avec les équipes de pédopsychiatrie, de demander ardemment à l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans le versant soins d'être attentive et de nous donner les moyens de travailler et d'accueillir ces jeunes. Des places de répit ont donc été créées.

Le service de la DEF travaille aujourd'hui et c'est important. Si vous vous en rappelez, les travailleurs sociaux disaient que leur problématique était de toujours avoir l'impression de courir après des places pour pouvoir répondre aux Ordonnances de Placement Provisoire (OPP). C'est-à-dire que quand il faut placer un enfant, on ne le sait pas forcément 4 mois avant, donc ils avaient des difficultés pour trouver des places. De nombreuses réunions ont été menées avec les directeurs des Maisons d'Enfants à Caractère Social, ce que l'on appelle les MECS, nos partenaires qui accueillent les enfants, avec les Lieux de Vie et d'Accueil, les LVA, et avec les assistants familiaux, les services de placement chez les assistants familiaux qui dépendent d'associations comme Sauvegarde ou autres. Tout ce travail est fait pour savoir en temps réel, chaque jour, combien de places sont disponibles à tel endroit, quel profil d'enfant peut y être accueilli, pour remettre du mouvement sur les lieux d'accueil.

Nous avons également un travail très fin à faire aussi avec la MDPH. Je témoigne là de ce que je fais dans l'orientation des jeunes majeurs. Un certain nombre de jeunes protégés par l'ASE (Aide Sociale à l'enfance), par la Protection de l'Enfance, et qui arrivent majeurs, demandent un contrat Jeune majeur à la suite, qu'ils peuvent renouveler sous condition que ce soit contractuel, engagements mutuels que le Département peut prendre en charge jusqu'à 21 ans. Dans 30 % des cas, ces jeunes dépendent aussi de la MDPH, c'est-à-dire qu'ils sont porteurs de handicap. Ils ont des orientations MDPH, c'est-à-dire que le jeune va avoir une orientation ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), une orientation Foyer de Vie et dans la mesure où il n'y a pas de réponse, le jeune n'a pas de place en ESAT ou en Foyer de Vie, il est gardé à l'ASE et reste à occuper une place en MECS.

Tout cela est un travail très partenarial et là, cela commence petit à petit à porter ses fruits. Un travail est fait aussi très finement avec la justice puisque nous sommes un des départements où le placement est fait directement par les juges des enfants, c'est-à-dire que le juge négocie directement avec la MECS. Ce sont de grands chantiers qui sont en cours.

Je vous ai parlé de l'offre d'accueil, élément annexe à ce rapport, mais je pense qu'il nous intéresse tous de savoir comment nous avons répondu en pratique à ces trois recommandations et de façon plus fine, comment nous sommes en capacité de remettre en question notre mode de fonctionnement au niveau de la DEF et cela commence à porter ses fruits.

Donc cette présentation technique sera faite en commission Développement social pour pouvoir aborder exactement le nombre de postes qu'il manque à tel endroit, etc. Je tiens encore à signaler une chose, concernant l'équipe volante de travailleurs sociaux qui est une action forte proposée par la Présidente dans le plan d'action. Bien entendu, les fiches de poste ont été produites, ces postes sont parus dans des journaux spécialisés, sur des sites, etc., et pour le moment, nous peinons à recruter. Cela reste une situation commune de toutes les manières à tous les départements, à toutes

les collectivités, voire certaines associations. Même si parfois les conventions collectives des associations peuvent être un peu plus attrayantes que nos grilles territoriales.

Voilà ce que je peux vous dire rapidement sur un sujet éminemment important. Je vous dirais aussi que nous allons prochainement contractualiser avec l'État sur la stratégie, de la même manière que nous avons contractualisé avec Stratégie Pauvreté, mais là, nous travaillons effectivement sur la stratégie de protection de l'enfance, en tout cas sur un socle commun.

Mme la Présidente. – Je crois qu'il y a une question de Laurence DUCOS, mais vu l'expression de Christine GONZATO-ROQUES, je suppose qu'elle a dû répondre à votre question.

Mme DUCOS. – Globalement déjà, nous avions voté le Schéma départemental de l'Enfance, nous n'y revenons pas, c'était un outil indispensable, nous avions du retard sur le sujet. Cela a été travaillé, j'ai assisté les premiers mois aux travaux lors de l'ODPE, nous n'allons pas revenir sur ce fond qui est indispensable et qui permet justement de lever des axes et de se rendre compte des secteurs sur lesquels nous devons effectivement travailler.

Effectivement, Madame la Présidente, vous revenez sur un sujet que j'avais abordé lors de la dernière commission Administration générale : nous avions besoin d'être tenus au courant des évolutions de situation. Je fais un lien, parce que c'était lié au service Enfance et Famille, avec la période troublée que nous avons passée en décembre avec les multiples difficultés sociales, avec les comités techniques, les CHSCT qui se sont multipliés. Et puis il y a eu les vacances, nous ne nous sommes pas revus depuis. Là, c'est le grand vide, nous n'entendons plus parler de rien, nous ne savons pas où nous en sommes. Il est donc important que nous, qui nous investissons dans ces instances, d'autant plus au sortir de périodes aussi troublées, nous ne passions pas d'une agitation totale à un silence total.

C'est pourquoi j'avais demandé que l'on fasse un point sur la situation, pour savoir ce qui avait été entrepris, puisqu'il devait y avoir un tour complet des CMS, fait par vous, Monsieur le Directeur, et toutes les personnes, les élus en charge de ces dossiers. Savoir où cela en était, quelle était la situation sur les tensions et, où en étaient les créations de postes, puisqu'il y avait des créations de postes, et que nous en avions parlé en partie, toujours de la difficulté de recruter. Il faut que nous soyons tenus au courant de ces évolutions et les membres de cette commission au premier rang puisque nous avons été au cœur des événements et que nous avons le devoir de montrer aux agents que nous savons qu'ils travaillent. C'est justement ce qui a été dit par les services quand j'ai posé la question en commission : « on a travaillé ». Nous savons que vous travaillez, c'est justement parce que nous nous intéressons au travail qui est fait que nous, en tant qu'élus, nous devons l'entendre, le réaliser et le mesurer.

C'est pourquoi j'ai dit que nous ne pouvions pas rester dans le silence à la sortie de cette période.

M. DELRUE *(Directeur général des services)* – Le plan d'action qui a été présenté en fin d'année, pour lequel vous avez décidé de la création des quatre postes, est en cours d'application. Il va d'ailleurs être présenté au prochain CHSCT de façon officielle, en tout cas pour les mesures qui nécessitent une discussion dans les instances paritaires, et il fera aussi l'objet d'un passage en Comité technique puisqu'il y a un volet organisationnel. Vous le savez, la Direction de l'Enfance et de la Famille va adapter son organisation à ce qu'elle a entendu émanant du terrain, parce qu'il y a un certain nombre de critiques, notamment sur la réactivité par rapport à l'encadrement intermédiaire, mais pas que. Nous sommes donc en train d'y travailler et nous allons bien sûr vous présenter cette nouvelle organisation.

Que se passe-t-il concrètement aujourd'hui. Nous sommes entre le DM2 et le vote du Budget Primitif, donc les postes, Christine GONZATO-ROQUES l'a dit, ont été publiés et sont en cours de recrutement. Un indicateur pour vous dire comment nous avons pu progresser depuis l'automne où la situation était très tendue : lorsque nous en discutions ensemble dans les préparations en CHSCT, nous vous disions que nous avions neuf postes vacants de travailleurs sociaux sur un total d'une

quarantaine, ce qui était énorme, presque un quart. Au moment où je vous parle, nous avons trois postes vacants. Donc vous voyez que petit à petit, il y a un travail de fond, certes à bas bruit, c'est vrai que nous ne faisons pas « cocorico » chaque fois que nous recrutons quelqu'un, mais un gros travail de fond est fait par les directions du Social et des Ressources humaines pour recruter, pour attirer des personnes et petit à petit, nous réussissons à retrouver la complétude de nos services.

Aujourd'hui, comme nous l'avions promis, nous sommes en train de travailler sur la mise en place de secrétariats, c'est la prochaine grande étape. Nous allons vous proposer de créer six postes au Budget Primitif 2022, les six fameux postes d'assistants administratifs, pour libérer du temps auprès des travailleurs sociaux. Et comme nous l'avions promis, nous travaillons actuellement avec le personnel pour créer les fiches de poste et définir les règles du jeu permettant aux agents qui sont déjà en interne de pouvoir postuler en priorité dessus, si cela les intéresse. Donc ce travail de concertation est fait et de façon beaucoup plus générale, nous continuons à faire ce que nous avions proposé en terme de méthode, c'est-à-dire une méthode basée sur le dialogue, sur l'écoute du terrain. Nous continuons donc effectivement à aller dans les CMS, à écouter les équipes. Récemment, les responsables de CMS ont demandé à être reçus pour obtenir un dialogue, nous sommes en train de l'organiser.

Nous poursuivons donc cette méthode et si vous n'entendez pas parler de beaucoup de choses, je dirais que c'est plutôt bon signe. C'est parce que nous sommes justement en train de rétablir progressivement une confiance qui s'était peut-être un peu effilochée parce que nous passions par une période un peu critique avec beaucoup de postes vacants notamment et beaucoup de difficultés en sortie de Covid. Petit à petit, nous sommes en train de remettre les choses en place dans le dialogue et de façon constructive.

Mme DUCOS. – Il est vrai, tant mieux, que nous n'ayons pas eu d'autres échos dans la presse. Il y a des choses que nous voulons apprendre avant d'avoir des informations de la presse, en plus, quand c'était aussi compliqué que dans ces moments-là.

Pardonnez-moi, j'embraye sur un sujet un peu autre, mais qui touche aussi au besoin de communication. Concernant le service de l'Immobilier pour le Plan Collèges, puisqu'il reste encore quelques établissements avec des travaux en cours, le collège de Port-Sainte-Marie est un des plus gros travaux, puisqu'il y a encore une stratégie à mettre en place. Nous avions parlé à la DM2 des travaux qui étaient prévus ou en cours de débuter fin 2022, et la maîtrise ouvrage était en cours de recherche. J'ai appris cette semaine, lors d'un Conseil d'administration, que le lendemain du Conseil d'administration, quelqu'un des services, je ne sais pas trop qui, venait en rendez-vous pour parler des travaux. Le principal du collège a donc eu des informations sur la période des travaux à venir, sur la maîtrise d'ouvrage qui avait été définie, etc., des choses que je ne savais pas.

Même si je n'ai pas été conviée à cette petite réunion, toujours pareil, il est quand même important que nous puissions être au courant de ce qui se passe. Je pense qu'une marche a été un peu ratée et c'est regrettable.

M. LACOMBE. – Non, il n'y a pas eu de marche ratée. Concernant le Plan Collèges, effectivement, des comités de pilotage sont organisés avec les élus du territoire et donc les élus qui siègent au Conseil d'administration. Vous serez évidemment conviés aux comités de pilotage, mais un comité de pilotage, cela se prépare, par un travail technique effectivement réalisé entre le chef d'établissement, les équipes associées et le service Immobilier du Département. Ils sont en train d'être calés pour l'ensemble des collèges concernés par le Plan Collèges. Il y en a eu un avant les fêtes au collège Chaumié auquel était présente Baya KHERKHACH, donc tous les élus sont associés aux comités de pilotage dès lors qu'ils sont fixés. Mais ce sont des réunions qui se préparent et, effectivement, les élus n'assistent pas forcément, même pas du tout aux réunions préparatoires. Je n'ai jamais assisté à une réunion de préparation de comité de pilotage dès lors que nous sommes invités, nous, élus, aux comités de pilotages eux-mêmes, où sont faits des choix définitifs des travaux qui seront réalisés dans le cadre de l'enveloppe prévue et du besoin défini dans le Plan Collèges.

Cette réunion à laquelle vous faites allusion le lendemain d'un Conseil d'administration, je n'en ai pas trace, je n'en ai même pas eu l'information, mais elle prépare probablement un comité de pilotage auquel vous serez associés.

Mme DUCOS. – C'était juste dans la mesure où elle avait des informations principales, c'est-à-dire choix de maîtrise d'ouvrage et période de début de travaux. C'est des informations que nous sommes censés avoir en amont, il me semble, mais après, c'est une remarque.

M. LACOMBE. – Non, très sincèrement, je ne pense pas que cette réunion ait porté sur le choix de la maîtrise d'ouvrage et la nature détaillée des travaux à réaliser.

Mme DUCOS. – Non, mais nous avons appris que le choix était fait et je n'étais pas au courant.

M. LACOMBE. – Je ne pense pas. Vous serez associée au comité de pilotage qui concerne le collège de Port-Sainte-Marie.

Mme la Présidente. – Nous allons revenir dans le vif du sujet de cette session. Sauf s'il y a d'autres questions, nous allons passer au vote. Sur le suivi des recommandations de la Chambre régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine en matière de Protection de l'Enfance, l'Assemblée prend-elle acte de la présentation du rapport de suivi des recommandations de la Chambre régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine ? Tout le monde en prend acte, je vous remercie.

Rapport N° 1001

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CRC NOUVELLE-AQUITAINE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Vote : L'Assemblée prend acte.

Absents lors de l'examen des rapports 8001 et 1001 :
- ***Mme Grenier (a donné pouvoir à M Borderie)***
- ***Mme Kherkhach (a donné pouvoir à Mme Ducos)***
- ***Mme Lamy (a donné pouvoir à M Dezalos)***
- ***M Lepers (a donné pouvoir à M Chollet)***
- ***M Masset (a donné pouvoir à Mme Tonin)***
- ***Mme Paillarès (a donné pouvoir à M Lacombe)***

La séance est levée, nous n'avons plus de rapports à l'ordre du jour, et nous nous donnons rendez-vous le 11 février prochain pour le Débat d'Orientations Budgétaires.

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

REUNION DE SESSION DU 28 JANVIER 2022

EMARGEMENT

étaient présents les membres du Conseil départemental en exercice suivants :

BILIRIT Jacques	BORDERIE Jacques	BORIE Daniel	BOUSQUIER Philippe	BOUYSSONNIE Thomas	CALMETTE Marcel	CAMANI Pierre
CASTILLO Julie	CHOLLET Pierre	CONSTANS Rémi	DALLIES Vanessa	DELBREL Christian	DEVILLIERS Arnaud	DEZALOS Christian
DHELIAS Danielle	DUCOS Laurence	DUFOURG Gilbert	DUPUY Aymeric	GARGOWITSCH Sophie	GENOVESIO Cécile	GIRAUD Béatrice
GONZATO-ROQUES Christine	GRENIER Marie-Laure	HAURE-TROCHON Caroline	HOCQUELET Joël	KHERKHACH Baya	LACOMBE Nicolas	LAMY Laurence

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

REUNION DE SESSION DU 28 JANVIER 2022						
LAURENT Françoise	LAVIT Béatrice	LEPERS Guillaume	MAILLARD Clarisse	MAILLOU Emilie	MASSET Michel	MESSINA-VENTADOUX Annie
MIRANDE Jean-Jacques	PAILLARES Marylène	PICARD Alain	SUPPI Patricia	TONIN Valérie	VO VAN Paul	BORDERIE Sophie Présidente du Conseil départemental

Approbation des débats de la session du 28 janvier 2022

Fait le 18 MARS 2022

La Présidente du Conseil départemental,

Sophie BORDERIE

Le Secrétaire de séance,

Paul VO VAN

Imprimé en avril 2022

Certifié conforme :

La Présidente du Conseil départemental,

Sophie BORDERIE

Hôtel du Département - 47922 Agen cedex 9
Tél : 05 53 69 40 00 - Fax : 05 53 69 44 94

LOT-ET-GARONNE
Le Département